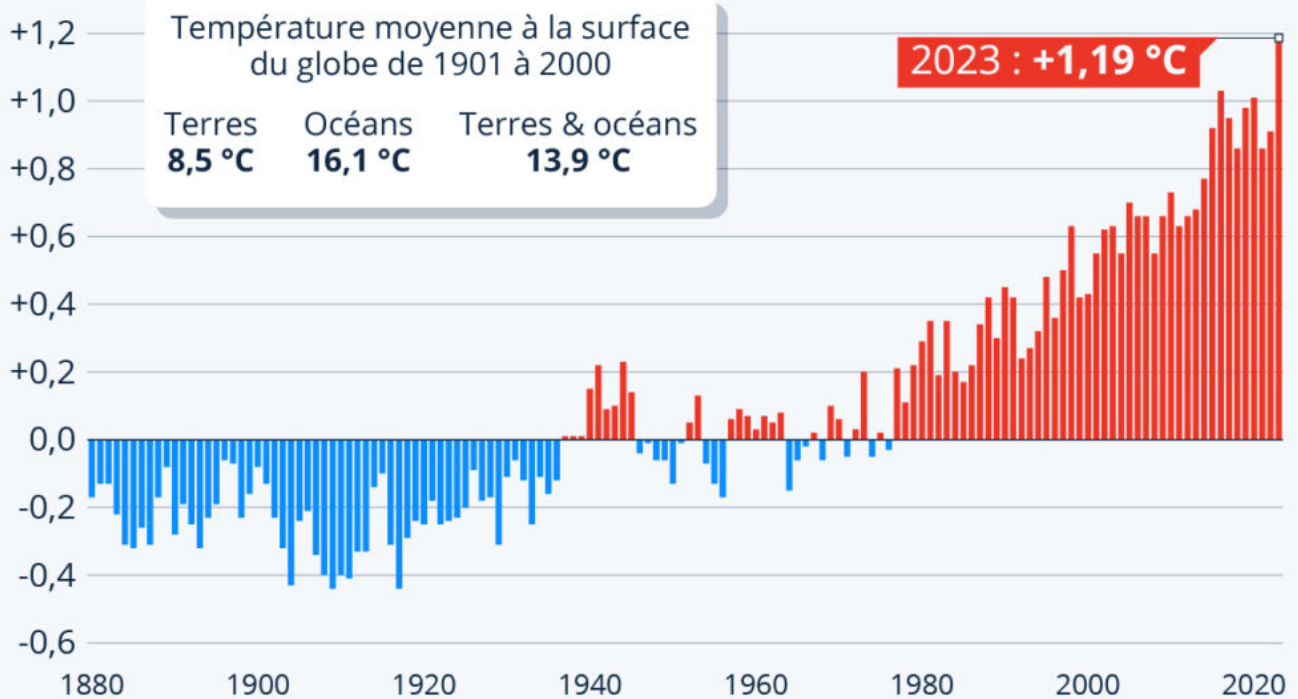


Ecrit par le 22 novembre 2024

2023 a été l'année la plus chaude jamais mesurée

2023, année la plus chaude jamais mesurée

Anomalies de température à la surface des terres et océans (en °C par rapport à la moyenne du 20e siècle)



Source : NOAA



statista

Écrit par le 22 novembre 2024

Alors que la Cour des comptes déplore que les mesures mises en places par les villes Françaises pour s'adapter au dérèglement climatique soient largement insuffisantes, un [rapport](#) de l'Agence européenne de l'environnement (AEE) souligne que ses effets risquent d'impacter bien plus l'Europe dans les années à venir. L'Europe serait en effet le continent qui se réchauffe le plus vite, et risque de faire face à des risques climatiques majeurs si des mesures pour les atténuer ne sont pas mises en place rapidement. « La chaleur extrême, la sécheresse, les incendies de forêt et les inondations que nous avons connus ces dernières années en Europe vont s'aggraver, y compris dans les scénarios optimistes du réchauffement climatique, et affecteront les conditions de vie sur tout le continent », d'après l'AEE.

Comme le montre notre graphique, qui retrace les anomalies de température mondiale, sur terres et océans, par rapport à la moyenne du 20e siècle (basé les données de la [NOAA](#)), le réchauffement global tend à s'accélérer depuis une quarantaine d'années. Entre 2013 et 2022, la température moyenne mondiale a dépassé de 1,14 °C les niveaux de 1850-1900, et ce réchauffement s'accompagne d'une accélération de la montée du [niveau des océans](#), d'une [fonte record](#) des glaciers et de conditions météorologiques extrêmes. De nombreux experts estiment maintenant que l'objectif de l'Accord de Paris, à savoir ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement global par rapport à l'époque préindustrielle, n'est désormais plus atteignable. Selon le [rapporteur](#) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), François Gemenne, le seuil de 1,5 °C de réchauffement pourrait être franchi d'ici 2035.

De Valentine Fourreau pour Statista

Egide : un chiffre d'affaires de 8,6M€ au premier semestre 2023

Egide, spécialiste des boîtiers hermétiques dont le siège social se situe à Bollène, vient de dévoiler son chiffre d'affaires semestriel au 30 juin 2023.

Au premier semestre 2023, Egide SA a réalisé un chiffre d'affaires de 8,6M€ en progression de 13% par rapport au premier semestre 2022 (7,6M€) et en hausse de 10% par rapport au second semestre 2022. Cette croissance est essentiellement nourrie par un traitement plus rapide des commandes et la volonté affichée de raccourcir les délais de fabrication et d'améliorer la qualité de service.

Tous les segments de marché sont en croissance à l'exception de l'Hyperfréquence, dont les chiffres en valeur absolue restent assez faibles, nuanciant l'analyse de tendance. La croissance de l'activité d'Egide SA provient essentiellement des marchés de l'Imagerie thermique (+1M€).

Ecrit par le 22 novembre 2024

Répartition par application.

La croissance de l'activité d'Egide SA est portée par l'essor en Europe (+0,9M€) avec une hausse de l'activité de plusieurs clients en France et aux USA (+0,3M€). Le Moyen-Orient reste très bien orienté.

Répartition par zone géographique.

Croissance de 26% de l'activité des filiales américaines mises en vente.

Au premier semestre 2023, les filiales américaines mises en vente ont réalisé un chiffre d'affaires de 10,6M€, en progression de 26% par rapport au premier semestre 2022 (8,4M€). A taux de change constant, la croissance de l'activité est de 24%, l'effet de change favorable s'élevant à 2%.

Cette hausse de l'activité des filiales américaines du Groupe Egide au premier semestre 2023 par rapport à celui de 2022 est d'autant plus significative que les filiales US l'année précédente perdaient 9,8% de chiffre d'affaires au premier semestre par rapport à 2021.

La hausse de l'activité d'Egide USA est d'abord liée à l'amélioration des performances opérationnelles. L'usine a retrouvé un rythme de croisière après toutes les difficultés de personnel, formation, qualification et qualité qu'elle rencontrait. D'autre part, l'activité commerciale reste soutenue par un bon carnet de commandes.

L'activité de Santier reste, quant à elle toujours stable : 4,13M€ au premier semestre 2022 et 4,22M€ en 2023.

Tous les segments de marché sont en croissance. La hausse du chiffre d'affaires de 2,2M€ provient essentiellement des marchés de l'optronique (+0,7M€), de la Puissance (+0,6M€) et de l'Imagerie thermique (+0,6M€).

Répartition par application.

La croissance de l'activité des filiales américaines est portée par l'essor du marché américain (+2,6M€).

Répartition par zone géographique.

Perspectives 2023

Porté par la bonne dynamique commerciale observée sur l'ensemble des produits au 1^{er} semestre, Egide SA espère maintenir un niveau d'activité à peu près identique au second semestre 2023.

J.R.

Prévention routière : 3 055 collégiens Vauclusiens sensibilisés cette année



Chaque année le Vaucluse propose aux collèges du département l'opération Campus sécurité routière.

Depuis 1996, ces journées de prévention et d'éducation offrent aux élèves une sensibilisation aux règles de bonne conduite. En 27 ans, ce sont plus de 128 000 jeunes vauclusiens qui en ont bénéficié, dont 3 055 en 2022-2023.

Des perspectives pour l'année scolaire 2023-2024

- 8 campus prévus à partir de novembre 2023.
- Un nouvel atelier de l'association France Handicap intègre l'équipe de partenaires campus à la rentrée prochaine pour sensibiliser les élèves au quotidien des personnes en situation de

Écrit par le 22 novembre 2024

handicap.

- Un fil conducteur : la sécurité des déplacements pour les personnes en situation de handicap.



En 2022-2023, l'opération a été menée dans 6 établissements : Jean-Henri Fabre à Carpentras, Alphonse Daudet à Carpentras, Voltaire à Sorgues, Joseph d'Arbaud à Vaison-la-Romaine, André Malraux à Mazan, Jean Garcin à l'Isle-sur-la-Sorgue © DR

Écrit par le 22 novembre 2024



Au total, 31 partenaires ont mené des interventions ou ateliers auprès des élèves © DR

CPME 84 : loi de finances 2023, quels changements pour les chefs d'entreprise ?



Groupama
MÉDITERRANÉE



Écrit par le 22 novembre 2024

La confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse ([CPME 84](#)), l'organisation au service des TPE-PME, commerçants et indépendants dans le département et son partenaire historique Groupama Méditerranée, s'associent pour une nouvelle rencontre thématique, ce jeudi 19 décembre.

Cette rencontre traitera de la loi de finances 2023 et sera animée par [Maître Luc Droulez](#), avocat associé, spécialiste en droit fiscal et douanier et directeur du cabinet Fidal Avignon. Les mesures fiscales en matière de fiscalité verte, d'urgence énergétique, de transition écologique pour les entreprises y seront abordées. Cette rencontre prendra la forme d'un petit-déjeuner organisé ce jeudi 19 janvier de 8h30 à 10h30, au Novotel Avignon Nord, 135 avenue Louis Pasteur, Sorgues.

Écrit par le 22 novembre 2024

cpme84
VAUCLUSE



Animation :

Maître Luc Droulez

Avocat associé

*Spécialiste en droit fiscal et
douanier*

*Directeur du cabinet Fidal
Avignon*



#PETIT-DEJEUNER

Jeudi 19 Janvier 2023

de 8h30 à 10h30

Au Novotel Avignon Nord

Loi de
finances
2023, quels
changement
pour les chefs
d'entreprise ?

Inscription ferme et définitive au 04 90 14 90 90 ou sur contact@cpme84.org.

J.R.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Carpensud organise un événement pour fêter la nouvelle année



[Carpensud](#) invite ses adhérents pour le partage des vœux pour la nouvelle année 2023. L'association d'entrepreneurs vauclusiens organise cet événement à la cave [Clauvallis](#) à Saint-Didier le 19 Janvier à 18 h 30. La rencontre permettra de revenir sur les événements de l'année précédente et d'appréhender les nouveaux projets de l'association qui regroupe de nombreuses entreprises du territoire pour cette nouvelle année.

Le jeudi 19 Janvier 2023 à 18 h 30 à la cave Clauvallis au 1030 Route de la Courtoise, 84210 Saint-Didier.

M.C.

Guichet unique des formalités électroniques

d'entreprise : face aux craintes des entreprises, le réseau CCI déclare se mobiliser



Au 1^{er} janvier 2023, le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra le seul guichet de formalités des entreprises. Face aux craintes de certains acteurs économiques, le réseau CCI déclare se mobiliser.

Le Guichet unique électronique des formalités d'entreprise deviendra au 1^{er} janvier 2023 le seul guichet de formalités des entreprises, conformément à la loi PACTE. Les centres de formalités des entreprises (CFE) gérés par les Chambres de commerce et d'industrie vont donc se transformer en concentrant leur mission autour de l'information et l'assistance des entreprises pour réaliser leurs formalités dans ce nouveau cadre.

Certains acteurs économiques ont exprimé des craintes sur de possibles dysfonctionnements du Guichet unique lors des premiers mois de mise en fonction.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Au regard de ces craintes, le réseau des CCI déclare se mobiliser pour pallier les éventuelles difficultés lors du lancement de la plateforme. L'objectif est d'assurer aux entrepreneurs que leurs formalités de création, de modification ou de cessation de leur entreprise puissent être réalisées en toute fiabilité. Cette mobilisation entraîne le maintien temporaire par les CCI d'effectifs et d'outils techniques des centres de formalités des entreprises au bénéfice des entrepreneurs.

« C'est un effort important que le réseau des CCI décide d'opérer, en lien avec l'Etat, dans l'intérêt général des entreprises qui font aujourd'hui déjà face à d'immenses défis, indique Alain Di Crescenzo, président de CCI France. Nous mettrons tout en œuvre pour pallier tout risque de dysfonctionnement qui pourrait intervenir et qui viendrait casser la dynamique de création d'entreprises dans notre pays. Il est dans l'intérêt de tous que le guichet unique soit une réussite ».

J.R.

Le 18e congrès international de la pierre sèche se tiendra à Goult



Le prochain congrès international de la pierre sèche se tiendra du 2 au 8 octobre 2023 à Goult. Pour annoncer le congrès et sensibiliser le public à la pierre sèche, une série d'évènements sera organisée durant le printemps 2023.



Écrit par le 22 novembre 2024

La [mairie de Goult](#) et la société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (SPS) annoncent la tenue du 18^{ème} congrès international de la pierre sèche à Goult, du 2 au 8 octobre 2023. Le thème de ce congrès sera 'la pierre sèche comme ressource dans une démarche contemporaine'.

Pour annoncer le congrès et sensibiliser le public à la pierre sèche, la mairie et la SPS souhaitent mettre en place une série d'évènements durant le printemps 2023. Pour cela, ils appellent les associations, les professionnels, les collectivités locales ou territoriales, les organismes publics de Vaucluse et des départements limitrophes à mettre en avant la pierre sèche du territoire Vauclusien en proposant des balades découvertes, des conférences, des concours photo et bien d'autres activités.

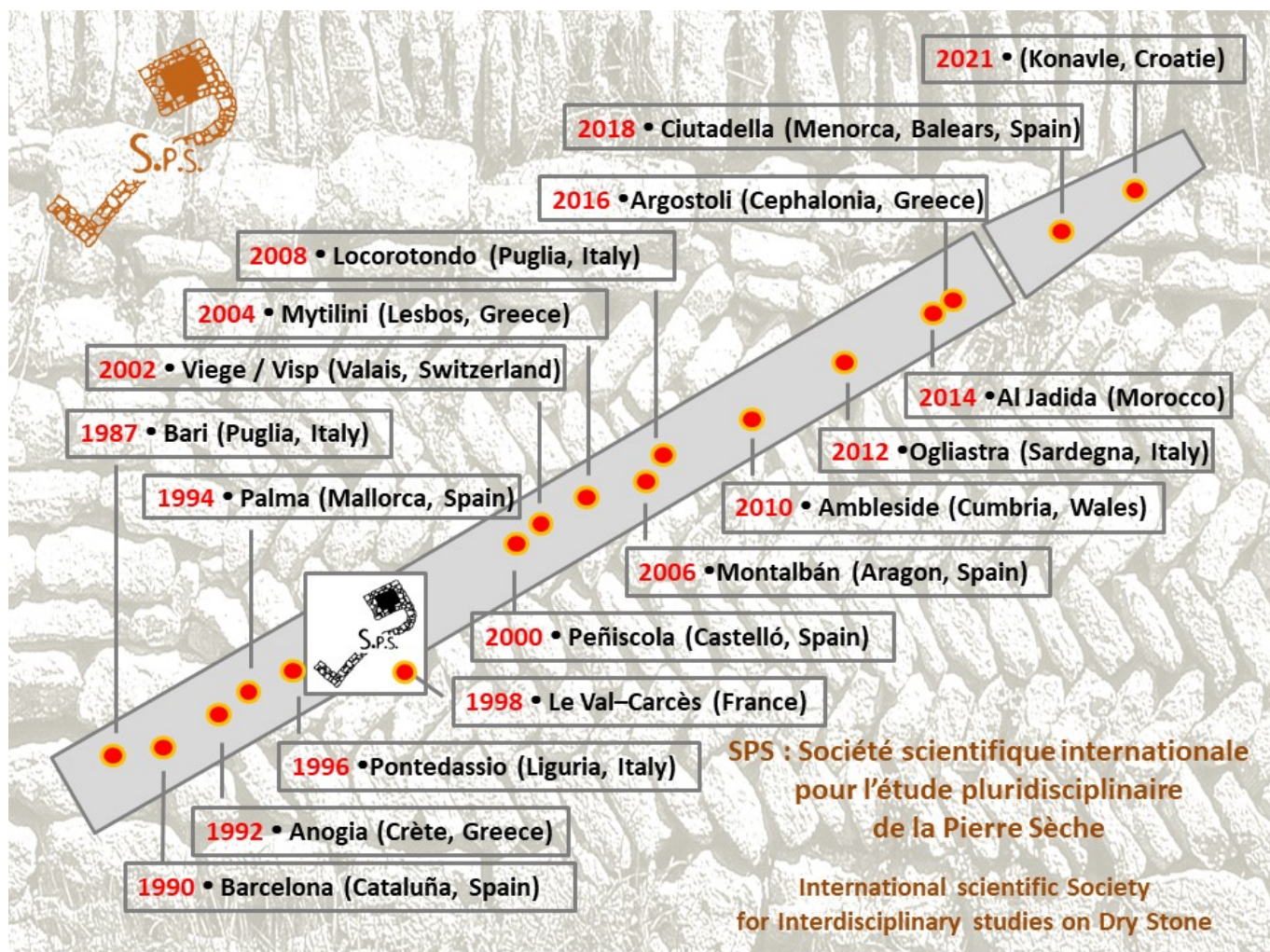
Programme

Du 2 au 5 octobre 2023 : chantier participatif de muraillers.

6 et 7 octobre 2023 : économie constructive durable et écologique.

8 octobre 2023 : visites de terrain, patrimoine et réalisations récentes en pierre sèche.

Ecrit par le 22 novembre 2024



La candidature de Goult pour organiser l'accueil de ce 18^{ème} congrès a été validée lors du précédent en Croatie, en octobre 2021 © DR SPS

La SPS

Association créée en 1996 pour formaliser l'existence d'un groupe de chercheurs et d'artisans organisant des réunions biennuelles depuis 1987, la SPS est soutenue par la participation volontaire des citoyens intéressés (artisans, chercheurs, utilisateurs).

Depuis la création, informelle et formelle, du groupe, 17 conférences internationales se sont tenues depuis 1987. Le précédent congrès s'est tenu en 2021 à Konavle, Croatie.

J.R.